

Qui est INOBAT ?

Près de 130 entreprises de production, d'importation et de commerce sont affiliées à l'«Organisation d'intérêt pour l'élimination des piles». Sur mandat de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV), INOBAT perçoit la taxe d'élimination anticipée (TEA) dont les consommatrices et les consommateurs s'acquittent avec le prix d'achat des piles et des accus. Cela lui permet de financer la collecte, le transport et le recyclage des piles et des accus usagés, ainsi que l'information et la publicité s'adressant aux commerces et à la population.



Il existe une solution propre pour toutes les piles.

A la télévision et sur les affiches: publicité humoristique pour le recyclage des piles.

Au fait: même les jouets fonctionnant avec piles doivent être éliminés correctement. A cet effet, veuillez les rapporter au point de vente après usage.
www.sens.ch



Plus de détails sur www.inobat.ch

Sur le site Internet d'INOBAT, vous trouverez des informations des conseils, des liens et un film d'information concernant l'élimination correcte des piles et des accus.

INOBAT, case postale 1023, Berne 14
inobat@awo.ch



Éliminer les piles correctement.



Ramenez les piles et les accus



Ramenez les piles et les accus

Les piles et les accus usagés n'ont rien à faire dans les ordures. De par la loi, chacun d'entre nous est tenu de les rapporter au point de vente ou à un autre point de collecte.



Pourquoi? Le recyclage correct permet d'une part d'éviter que des métaux lourds toxiques, comme le cadmium, le plomb ou le mercure, viennent se mêler aux ordures. Et d'autre part, de récupérer de précieuses matières premières.

Un tiers finit à la poubelle

Les piles et les accumulateurs font partie de notre quotidien. De formes, dimensions et compositions les plus diverses, ils nous fournissent de l'énergie portable. Nous les achetons à la pièce, par exemple sous forme



de piles cylindriques, ou intégrés dans des appareils, par exemple sous forme de pile bouton dans une montre ou d'accu dans les téléphones mobiles, les ordinateurs portables et les appareils photo numériques. Des 3700

tonnes de piles et d'accumulateurs vendues chaque année en Suisse, près des deux tiers sont rapportés et rejoignent le circuit de recyclage. Un tiers disparaît dans les ordures ménagères. Malheureusement!



L'élimination est comprise dans le prix d'achat

Toute personne achetant des piles et des accus peut automatiquement prétendre à ce qu'ils soient éliminés en bonne et due forme. Une taxe d'élimination anticipée (TEA) est comprise dans le prix d'achat.

C'est simple et gratuit

Les commerces sont tenus de reprendre les piles et les accus usagés. On peut donc les rapporter gratuitement partout où ils sont vendus. En Suisse, on compte de ce fait plus de 12 000 points de collecte: commerces de détail, grands magasins, commerces spécialisés dans la photo, l'électronique et la communication mobile, offices de poste, kiosques ou shops de stations-service. A cela s'ajoutent en maints endroits d'autres points de collecte, mis à disposition par les communes.



Autocollant, Battery Bag, Battery Box: tout ce qu'il faut pour faciliter le recyclage.

Une deuxième vie pour les ressources récupérées

Les piles et les accus usagés rejoignent l'usine de recyclage Batrec AG



à Wimmis (www.batrec.ch) où ils sont démontés et décomposés chimiquement au cours d'un processus en plusieurs étapes. Les métaux ainsi récupérés, surtout le zinc et le ferromanganèse, sont vendus comme matières premières à l'industrie, qui les revalorise.

